



**Commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**  
331, rue du Couvent,  
Maniwaki (Québec), J9E 1H5

# Communiqué

*Pour publication immédiate*

**CSHBO**

## **Villages branchés : en opération après les Fêtes**

**MANIWAKI, LE 1<sup>ER</sup> DÉCEMBRE 2005-** Le mercredi 30 novembre dernier, le conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais a tenu une assemblée régulière et voici un aperçu des principales discussions et décisions survenues lors de cette rencontre.

Le conseil des commissions a pris connaissance de l'état d'avancement du projet Villages branchés, visant la mise en place d'un réseau de télécommunication à large bande dans le Pontiac et la Vallée de la Gatineau. Il en ressort que la majeure partie de la fibre optique a été installée sur les tronçons et que les opérations de liaison avec les bâtiments ('fusion' et tests) sont en bonne voie de se terminer. L'installation des équipements qu'il est nécessaire de mettre en place à l'intérieur des bâtiments se poursuit. La directrice générale de la commission scolaire, Mme Marlène Thonnard, prévoit que le réseau sera fonctionnel et utilisable après les Fêtes, soit dès janvier 2006.

Lorsque le réseau sera en route, il restera à effectuer quelques opérations techniques (par exemple la normalisation des postes de travail). Toutefois, l'utilisation du réseau à des fins pédagogiques pourra débuter. On se souvient que la commission scolaire a commencé à explorer les avenues possibles d'une telle utilisation et à envisager les formes qu'elle pourrait prendre. Une ressource a même été affectée spécialement à cette fin, pour une durée minimale d'un an, en la personne de M. Richard Leblanc, responsable en informatique.

Lors de l'assemblée du 30 novembre, les états financiers 2004-2005 ont aussi été déposés. Au 30 juin 2005, la commission scolaire affichait un bilan équilibré de 45,9

millions \$, la plus grande partie de ce montant étant représenté par la valeur des immobilisations (bâtiments, terrains, équipements, etc.). Les résultats financiers montrent des revenus de 38,5 millions \$ et des dépenses de 38,3 millions \$, avec un surplus d'exercice de 162 809 \$. Du coup, le surplus cumulé est passé de 1 059 244 \$ au 30 juin 2004 à 1 302 372 \$ au 30 juin 2005 (en tenant compte de certains redressements et ajustements). Il faut toutefois préciser que ce montant de 1,3 million \$ inclut une provision de 500 000 \$ (montant qui avait été réservé il y a deux ans pour couvrir la part que la commission scolaire doit acquitter dans le financement du projet Villages branchés) et une somme de 628 372 \$ qui représente les surplus des établissements (les regroupements d'écoles et de centres qui forment la commission scolaire). En bout de ligne, le surplus réellement disponible, à la fin de l'exercice 2004-2005, se monte donc à 173 787 \$.

Au niveau des effectifs scolaires, les données présentées par le directeur du service des ressources éducatives et technologiques, M. Stéphane Rondeau, indiquent qu'au 3 octobre 2005, la commission scolaire comptait 93 élèves de moins qu'au 30 septembre 2004. La baisse a été de 3 541 élèves à 3 448 élèves, pour le préscolaire, le primaire et le secondaire. Les établissements du Pontiac (école secondaire Sieur-de-Coulonge et Pontiac Primaire) ont été particulièrement touchés, avec 54 élèves de moins, suivis des établissements de la Haute-Gatineau (Cité étudiante, Le Rucher), avec 29 élèves de moins, et de l'établissement du Cœur-de-la-Gatineau, avec 10 élèves de moins. En décortiquant les chiffres par niveau d'enseignement, la baisse a été plus forte au primaire (-60 élèves) qu'au secondaire (-24 élèves) ou qu'à la maternelle (-9 élèves).

Lors de la période de questions, une cinquantaine de personnes étaient présentes dans le public. Deux sujets ont surtout retenu l'attention, soit des revendications concernant le transport scolaire sur le chemin de la Montagne, dans la municipalité de Grand-Remous, ainsi que des représentations relatives aux négociations en cours entre les différentes catégories de personnels scolaires et le gouvernement québécois.

-30-

Source : Mme Marlène Thonnard  
Directrice générale  
Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais  
1 (819) 449-7866, poste 235

M. Charles Millar  
Agent d'administration  
Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais  
1 (819) 449-7866, poste 239

Site Internet : [www.cshbo.qc.ca](http://www.cshbo.qc.ca)